

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022

Incendie : 1 000 pompiers pour sauver la Montagnette



Après les deux grands sinistres de 1962 et de juillet 1982, plus d'un quart du massif forestier de la Montagnette a de nouveau été ravagé par le feu. De très importants moyens de lutte contre l'incendie ont dû être engagés pour préserver l'abbaye de Frigolet ainsi que de nombreuses habitations présentes dans ce massif 4 000 ha.

Débuté hier dans l'après-midi, l'incendie qui a ravagé 1 100 hectares de forêt du massif de la Montagnette a été stabilisé, sans être éteint complètement pour autant. Pour cela, il aura fallu mobiliser plus de 1 100 sapeurs-pompiers et 240 véhicules provenant des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard mais aussi de l'Ardèche, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault et du Var alors qu'une partie des soldats du feu de ces départements étaient déjà sollicités afin de venir en renfort pour lutter contre les incendies qui ont aussi détruits plus de 7 500 ha en Gironde.

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022



Vue aérienne de l'incendie d'hier. Le Rhône et à gauche et on devine le village de Boulbon, presque au centre de la photo, légèrement sur la gauche © Sdis 30

Eviter coûte que coûte la reprise du feu

Placé sous le commandement du contrôleur général [Grégory Allione](#), chef de Corps du Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), les pompiers restent cependant en alerte, notamment en raison d'un risque de reprise lié au vent dont le retour est annoncé aujourd'hui aux alentours de 55km/h. D'ailleurs, dès l'aube les rotations aériennes ont pu reprendre avec la lumière du jour afin d'essayer de noyer l'incendie, qui est en fait divisé en trois feux distincts.

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022



© Sdis 13

Un train à l'origine du sinistre ?

Hier, alors que le feu avait pris vers 16h15 à plusieurs endroits en bordure de la voie ferrée en raison d'étincelles provenant probablement du passage d'un train, l'incendie s'est très rapidement propagé. Le sinistre a menacé directement l'abbaye de Frigolet située au cœur de ce massif de 4 000 ha s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Après de nombreux efforts, les pompiers ont pu préserver le monastère gothique du XIIe siècle ainsi que plusieurs maisons et écuries disséminées dans le massif. Pour y arriver, les pompiers ont pu bénéficier d'importants moyens aériens (2 Canadair, 3 Dash, 2 avions d'aéro-surveillance Horus13 et 1 hélicoptères bombardier d'eau Puma) qui ont été utilisé hier jusqu'à la tombée de la nuit.

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022



Grâce à la proximité du Rhône, les Canadair ont pu multiplier les rotations (aux moins une vingtaine de passages) afin de sauver notamment l'abbaye de Frigolet.

Pas de victime à déplorer

Au final, il n'y a fort heureusement aucune victime à déplorer (seul un pompier a été incommodé sans gravité par les fumées) même si plusieurs bâtiments ont été sérieusement endommagés (voir photo ci-dessous). Cependant, il a fallu procéder à l'évacuation de plusieurs habitants qui ont été accueilli à salle des fêtes pour la commune de Barbentane, au gymnase du collège pour Tarascon, à la salle Raoul-Bonjean à Graveson et la salle des fêtes à Boulbon.

Le feu a aussi occasionné un important panache de fumée ainsi qu'une pluie de cendres sur l'agglomération d'Avignon. « Cependant aucun risque de propagation ni d'intoxication pour la population, expliquent les secours. Seule une gêne liée aux retombées des cendres peut engendrer des dépôts sans danger sur le mobilier et les biens. »

Coupures d'eau et d'électricité

Autre conséquence, la rupture en approvisionnement en eau potable (les pompiers ayant utilisé les bornes d'incendie toute la nuit) à [Barbentane](#) ainsi que des coupures d'électricité par endroit. Les services de la commune organisent actuellement une distribution d'eau potable pour les habitants sur le haut et le bas du village. Il est toutefois recommandé de limiter au maximum sa consommation en eau. Le retour à la normale peut être envisagé au cours de la soirée selon l'utilisation du jour. Pour les lignes électriques, la remise en service est prévue dans l'après-midi.

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022



Dégâts constatés par la commune de Barbentane. © Commune de Barbentane

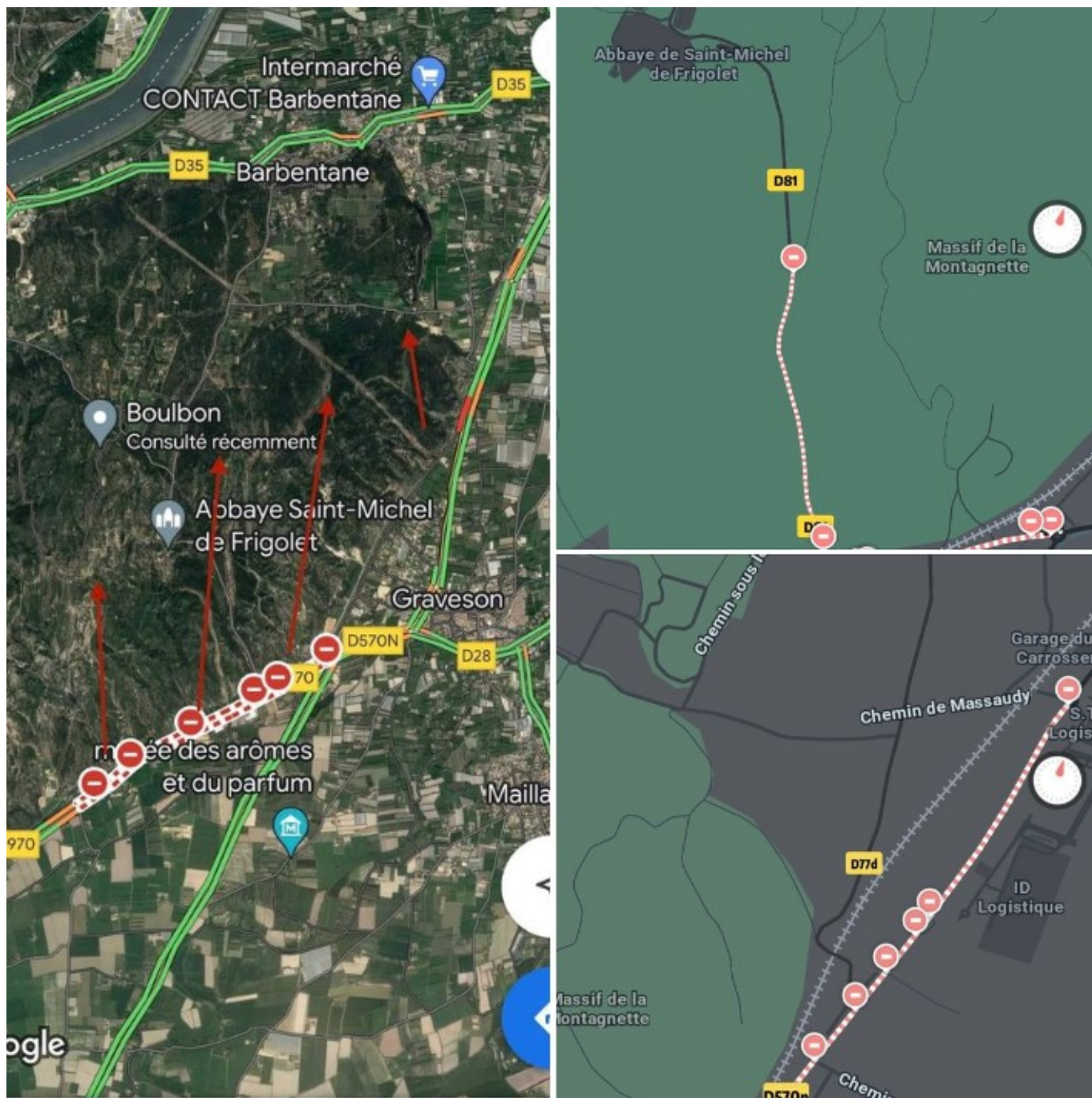
Accès, desserte ferroviaire et plaintes contre la SnCF

Par ailleurs, pour rappel certains axes restent coupés à la circulation à savoir : la D570N au niveau de Graveson, la D570 entre Tarascon et Graveson, la D81 entre la D570 et Frigolet, la D77b. Les secours vous invitent à ne pas vous rendre sur place afin de laisser l'accès libre aux véhicules d'intervention (voir carte ci-dessous).

Côté desserte SnCF, l'incendie a provoqué des dommages aux installations ferroviaires. La circulation ne pourra pas reprendre aujourd'hui sur les axes Avignon Miramas et Avignon Nîmes. Les trains prévus de circuler sur ces axes sont détournés via Cavaillon en ce qui concerne l'axe Avignon - Miramas et via la Rive Droite en ce qui concerne l'axe Avignon - Nîmes et des cars sont mis en circulation entre Miramas et Avignon.

En parallèle, les maires des communes impactées viennent de faire savoir qu'ils envisageaient de porter plainte contre la SnCF pour « faute humaine liée au contrôle technique du train ».

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022



Fonds spécial régional et cellule d'appui de la CCI du Pays d'Arles

Enfin Renaud Muselier, président du Conseil régional vient d'annoncer que « face aux dégâts de l'incendie, pour la reconstruction, le reboisement et l'investissement d'adaptation au réchauffement climatique, j'ai décidé d'activer le fonds régional spécial pour les communes de [Barbentane](#), [Graveson](#), [Boulbon](#) et [Tarascon](#). »

Ecrit par Laurent Garcia le 15 juillet 2022

Dans le même temps, la CCI du Pays d'Arles a activé sa cellule 'Appui aux Entreprises' pour accompagner les entreprises impactées par l'incendie :

- Contact Commerçants : 04 90 99 08 12
- Industries : 04 90 99 08 10
- Mail : celluleappui@arles.cci.fr

1 930 ha déjà détruits en 1982

Principal espace naturel de loisirs du bassin de vie d'Avignon, le massif de la montagnette accueille plus de 300 000 visiteurs chaque année. A ce titre, il est fortement soumis aux aléas concernant le risque incendie.

En 1829, le massif est recouvert de chênes Kermès et de broussailles. A cette époque, tous les fonds de vallons ainsi que certains versants aménagés en terrasses sont cultivés (oliviers, amandiers), le surplus est parcouru par les troupeaux. D'importants efforts de reboisement seront entrepris par l'administration des Eaux et Forêts entre 1864 et 1913. Ces boisements ont malheureusement été détruits en grandes parties par les feux de 1962 et de juillet 1982. Ce dernier incendie, parti du territoire communal de Barbentane, avait détruit une superficie de 1 930 ha.



Cellule appui aux entreprises

A Vos Côtés

La #CCI du Pays d'Arles active sa "Cellule #AppuiAuxEntreprises" pour accompagner les entreprises victimes du violent incendie 🔥 sur les communes de #Graveson, #Tarascon, #Boulbon & #Barbentanne.

☎️ Commerçants : 04 90 99 08 12
☎️ Industries : 04 90 99 08 10
✉️ celluleappui@arles.cci.fr
🌐 www.arles.cci.fr

CCI PAYS D'ARLES